

Commune de
Sainte-Opportune-la-Mare

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage 2/2

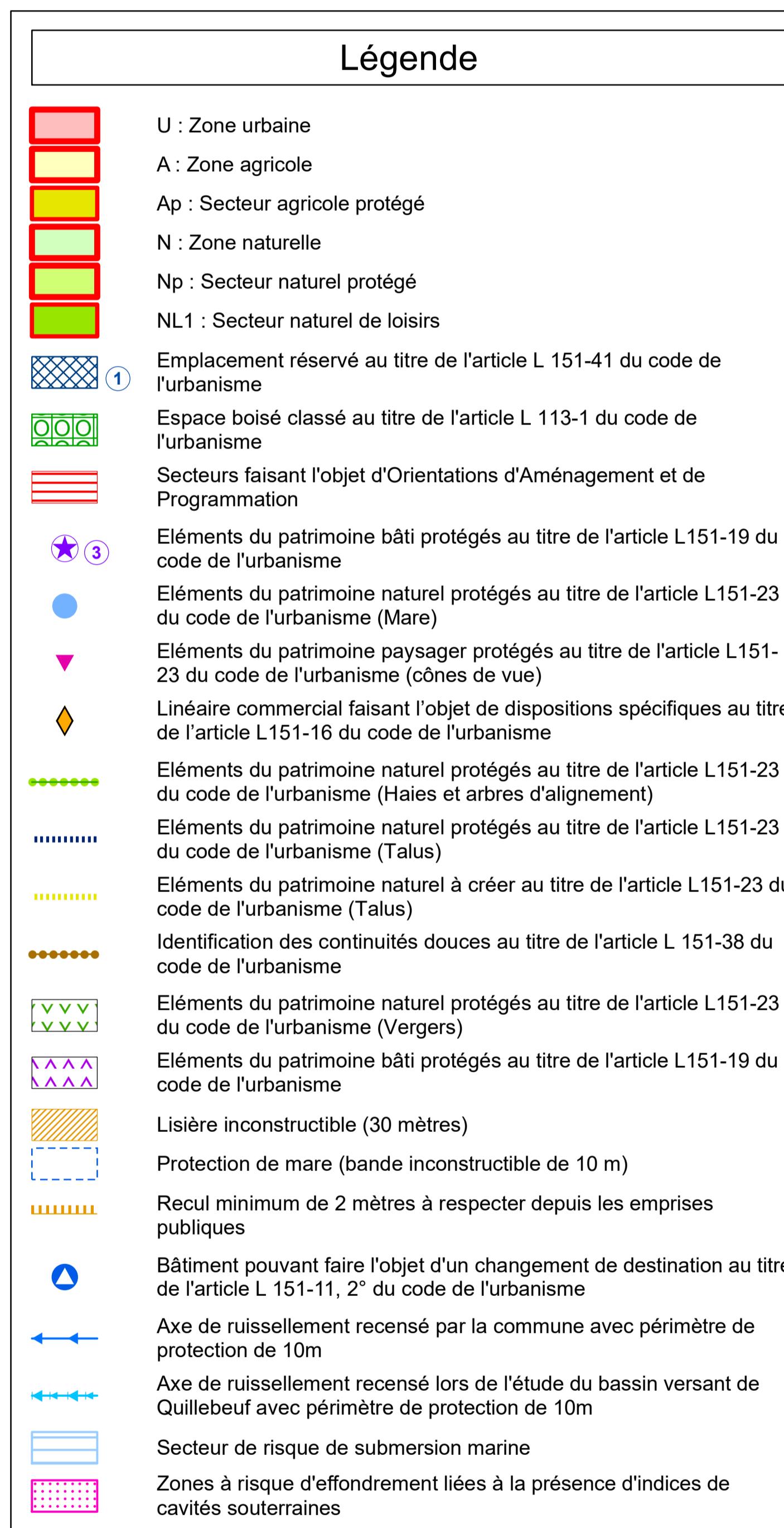
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XXXXX approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Bourg-Achard,
Le Président,ARRETE LE : 29/01/2020
APPROUVE LE : XX/XX/XXX

addice urbanisme
addice.com [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)

Agence Haute-Normandie
Agence Val-de-Seine
Agence Val-de-Loire
Agence Normandie
Agence Grand-Est
Agence Bretagne
Agence Centre-Val de Loire
Agence Poitou-Charentes
Agence Nouvelle-Aquitaine
Agence Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agence Corse



Patrimoine bâti :

- Maisons particulières
- Chaumières
- Château
- Eglise
- Ancien presbytère
- Mur
- Pigeonnier
- Corps de ferme
- Porches
- Pressoirs
- Anciennes tours du château de la Mare
- Calvaires
- Tour d'observation

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	8 339 m ²	Aménagement hydraulique	Communauté de communes Roumois Seine
ER n°2	1 541 m ²	Aménagement hydraulique	Communauté de communes Roumois Seine

